

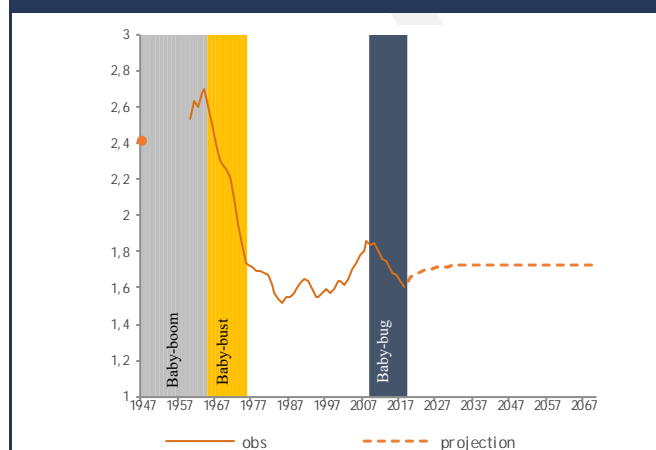
## Perspectives démographiques 2019- 2070 : une fécondité relativement basse et une immigration annuelle stable caractérisée par davantage de flux en provenance des pays hors de l'Union européenne

Le Bureau fédéral du Plan publie ses projections démographiques 2019-2070. Cet exercice met en évidence l'impact de scénarios alternatifs de la fécondité sur la croissance démographique. Au regard de l'évolution de la fécondité et du vieillissement de la population, il confirme également le rôle moteur de la migration internationale dans la croissance de la population.

### FECONDITE - De la génération *baby-boom* à la génération *baby-bug* ?

En projection, sur la base de discussions avec différents experts, le niveau de fécondité converge vers 1,7 enfant par femme à long terme en Belgique (1,6 en 2018). Certaines femmes, en particulier les moins de 30 ans, reculeraient actuellement l'âge à la maternité et une reprise partielle de la fécondité aurait lieu dans les prochaines années. Cette reprise serait cependant limitée en raison de la poursuite de l'évolution à la hausse du niveau d'instruction et de la participation des femmes au marché du travail mais aussi de l'impact éventuel des changements sociétaux sur le nombre d'enfants désirés.

Nombre moyen d'enfants par femme - Belgique



Sources:

1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.  
2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

La génération *baby-boom* fait référence à la hausse de la fécondité sur la période 1945-1964. La génération *baby-bust* fait souvent référence à la baisse de la fécondité sur la période 1965-1975. L'évolution récente de la fécondité fait débat. Décalage de l'âge à la maternité avec un effet de récupération dans les prochaines années ? Des questions de société (notamment le climat) qui influencent le nombre d'enfants désirés par les couples ? Une génération hyper connectée et par conséquent au courant de toutes les (in)certitudes qui se passent dans le monde ? À ce stade-ci, on pourrait parler de la génération *baby-bug* tant les facteurs explicatifs de cette baisse restent incertains.

Cette hypothèse est posée dans un contexte où la fécondité connaît une baisse importante depuis 2009. Cette baisse peut en partie s'expliquer par les conséquences de la crise économique et financière de 2008 :

l'insécurité sur le marché du travail et des conditions plus restrictives d'accès à la propriété ou au marché locatif retardent les projets de fonder une famille. À l'heure actuelle, les indicateurs économiques ne sont plus aussi sombres que durant la crise mais la fécondité ne se redresse toujours pas. Par manque de recul, tous les facteurs explicatifs n'ont pas encore pu être isolés et analysés. Certains éléments peuvent cependant être avancés, avec prudence, pour expliquer l'ampleur et la persistance de la baisse de la fécondité. Ces éléments (voir encadré) influenceraient davantage le nombre d'enfants désirés que l'âge à la maternité.

Vu l'incertitude sur les éléments explicatifs de la baisse persistante de la fécondité, l'impact de deux scénarios alternatifs de fécondité sur la croissance de la population a également été analysé : un scénario à la baisse (1,6 enfant par femme sur toute la période de projection) et l'autre à la hausse (1,8 enfant par femme à long terme).

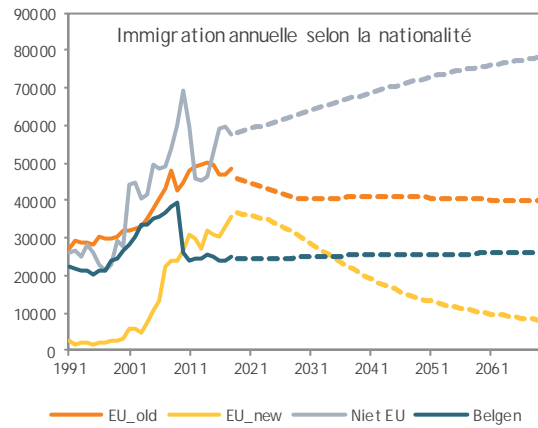
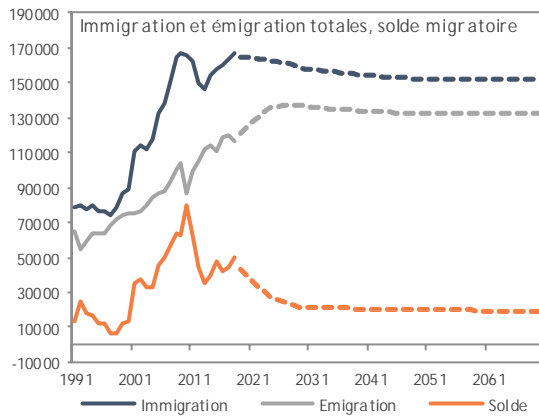
### MIGRATIONS INTERNATIONALES – L'immigration et l'émigration se maintiennent à des niveaux élevés. L'impact net sur la croissance démographique reste positif, mais modéré

En projection, le nombre d'immigrants en Belgique tourne autour de 150 000 personnes par an. L'émigration maintient également un niveau soutenu, autour de 130 000 personnes par an. Dès lors, l'impact net de la migration internationale (solde migratoire) est de 20 000 personnes par an.

Même si le niveau annuel d'immigration en Belgique est stable en projection, il recouvre cependant des évolutions contrastées en fonction de la nationalité des immigrants :

- L'immigration en provenance des *pays hors de l'UE augmente*, stimulée par la croissance démographique attendue dans ces pays.
- Par contre, l'immigration en provenance des *États membres de l'UE* diminue en raison d'une moindre croissance de la population projetée pour ces pays. De plus, l'effet d'appel suite à l'adhésion de nouveaux États membres au cours des années 2000 s'éteint.

## Migrations internationales - Belgique



Source :

1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.

2019-2070 : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP-Statbel.

Notes :

Le choc en 2010 pour l'immigration des personnes de nationalité belge est expliqué par un changement de définition de l'immigration.

EU-old : anciens Etats membres de l'Union européenne ; EU-new : nouveaux Etats membres de l'Union européenne.

Soulignons que le poids des personnes de nationalité belge dans la population totale de Belgique demeure relativement stable (84 %).

### Quelques enjeux liés à l'évolution future de la population

- Les flux migratoires influencent depuis plusieurs années la croissance démographique de la Belgique. Et ils continueront de l'influencer. De manière générale, les politiques migratoires de contrôle aux frontières ne réduisent pas les entrées sur le territoire. Elles mènent plutôt à des modifications des motifs légaux de migration et des routes migratoires, ou encore à une augmentation des migrations irrégulières.
- La Belgique vieillit (2,5 personnes en âge de travailler pour une personne de 67 ans et plus dès 2040). Au-delà de la soutenabilité des finances publiques, une population vieillissante fait face à de nouveaux défis en termes de logement, mobilité, qualité de vie, soins de santé...

- Au niveau de la natalité, le débat public fait face à une certaine dualité. L'enjeu climatique pousse certains à plaider pour une faible natalité, le vieillissement en pousse d'autres à plaider pour une hausse de la natalité.

Sur ces différents enjeux, il est important de permettre des débats sociétaux, alimentés par des analyses objectives.

### PROJECTION

**12 719 189 habitants en Belgique en 2070.**  
**Parieriez-vous là-dessus ?**

Ce chiffre ressort des dernières perspectives démographiques publiées par le Bureau fédéral du Plan qui se basent sur un ensemble d'hypothèses (migration, mortalité, fécondité). Ces perspectives constituent un outil d'aide à la décision dans de nombreux domaines et permettent de cadrer les débats sur l'avenir de notre société dans ses différentes dimensions, telles que l'économie, la mobilité, le logement, l'énergie, l'urbanisation, la santé, le vieillissement, l'environnement, etc.

### La projection de population et de ménages en quelques chiffres

	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale		Région flamande		Région wallonne	
	2019	2070	2019	2070	2019	2070	2019	2070
Population (en milliers)	11 431	12 719	1 209	1 315	6 589	7 490	3 634	3 914
Ménages (en milliers)	4 948	5 759	551	570	2 816	3 361	1 581	1 827
Taille moyenne des ménages	2,3	2,2	2,2	2,3	2,3	2,2	2,3	2,1
Coefficient de dépendance (67+/18-66)	26,4%	41,9%	17,6%	27,2%	28,5%	43,9%	25,8%	43,5%
Solde naturel	8 531	2 330	8 134	8 552	1 400	-419	-1 003	-5 803
Solde migratoire international	43 428	19 300	13 123	9 234	21 785	5 810	8 520	4 256
Solde migratoire interne	0	0	-14 878	-16 966	9 981	11 491	4 897	5 475
Nombre moyen d'enfants par fem- me	1,6	1,7	1,7	1,9	1,6	1,7	1,6	1,7
Espérance de vie – Hommes	79,5	88,1	79,2	86,8	80,6	89,2	77,7	86,4
Espérance de vie – Femmes	84,1	89,7	83,8	88,9	84,8	90,8	82,8	87,9

Source : Perspectives démographiques 2019-2070, BFP et Statbel.

Les perspectives démographiques sont réalisées par le Bureau fédéral du Plan en collaboration avec Statbel.

*Perspectives démographiques 2019-2070, Population et ménages, Bureau fédéral du Plan et Statbel, Bruxelles, mars 2020.*

Pour plus d'informations :

Marie Vandresse (BFP), [vm@plan.be](mailto:vm@plan.be); tél. 02/507.73.62

Johan Duyck (BFP), [jd@plan.be](mailto:jd@plan.be); tél. 02/507.73.86

Jean-Marc Paul (BFP), [jmp@plan.be](mailto:jmp@plan.be); tél. 02/507.74.48

Wendy Schelfaut (Statbel), [wendy.schelfaut@economie.fgov.be](mailto:wendy.schelfaut@economie.fgov.be); tél. 02/277.65.05